



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DEUX-SÈVRES

Chambagri 79

Bulletin d'informations de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres
ISSN-1950-9499

Focus sur les activités 2013-2018 : des partenariats qui tissent des liens sur le territoire



EDITO

Il est de tradition qu'en dernière année de mandature nous fassions un focus sur quelques actions clefs menées par la Chambre d'agriculture. L'agriculture est en mouvement, elle s'adapte en permanence, fait face aux défis qui se présentent à elle, qu'il s'agisse de l'évolution des marchés, de l'environnement et des attentes sociétales.

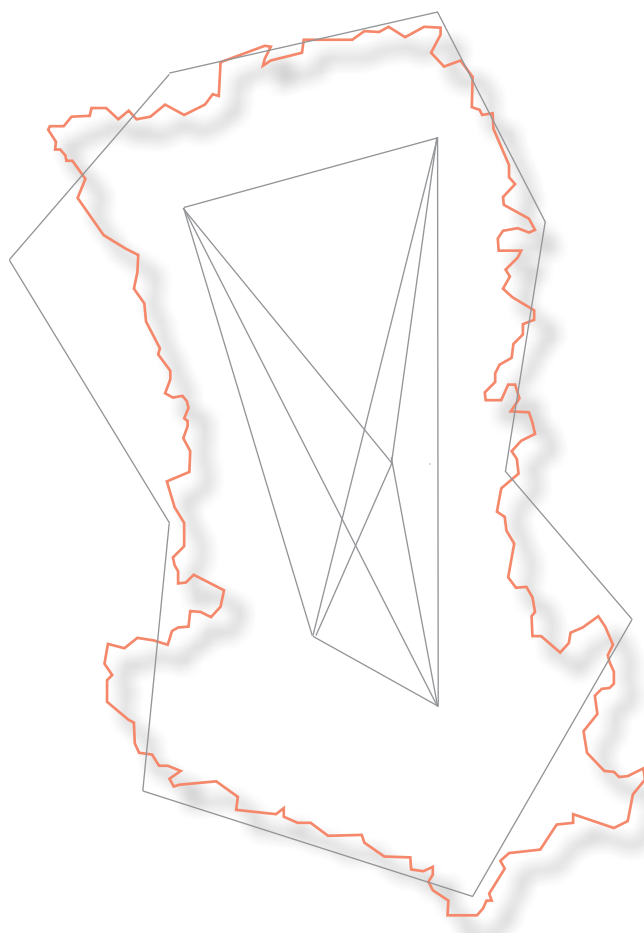
La Chambre d'agriculture, par conséquent, dans toutes les actions qu'elle mène, fait reconnaître l'agriculture sur son territoire dans les interrelations et les partenariats avec tous les acteurs du monde agricole et rural. Elle s'adapte également pour faire face à ces enjeux, avec la conscience permanente qu'il n'y aura pas d'agriculture dans toutes ses diversités, sans agriculteurs qui auront envie de relever ces défis pour exercer ce beau métier qui se situe au centre des préoccupations citoyennes.

Conscientes de ces enjeux, les Chambres d'agriculture des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime ont décidé de rapprocher leurs services pour unir leur force avec la volonté de conserver deux structures politiques autonomes et indépendantes sur chacun des territoires départementaux, pérennisant ainsi une présence forte sur le terrain.

La volonté politique est née d'une réflexion engagée depuis deux ans, aboutissant à la fusion de l'ensemble des services des deux chambres. Cette nouvelle organisation permettra un meilleur accompagnement des agriculteurs et des collectivités dans la grande diversité des productions, et fera face aux difficultés que peut rencontrer le monde agricole.

Connectez-vous sur notre site internet pour vous rendre compte, qu'à tout moment, au cours de la vie d'une entreprise agricole ou d'une collectivité, la Chambre d'agriculture répond aux attentes de ses ressortissants.

Pol LEFEBVRE
Directeur Général des Chambres d'agriculture
de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres



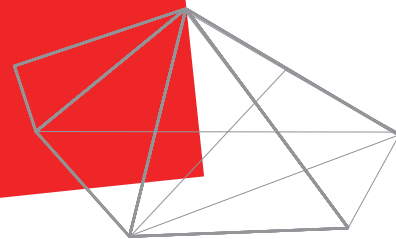
SOMMAIRE

- > p. 2 : La vie de votre Chambre d'agriculture
- > p. 3-7 : Accompagnement des agriculteurs
- > p. 8-9 : Au service des territoires
- > p. 10-11 : Communication
- > p. 12 : Des multi-compétences proches de vous,
au service des agriculteurs et des territoires

juin
2018

La vie de votre Chambre d'agriculture

Les actualités nationales, régionales et locales



Les Chambres d'agriculture de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres unissent leurs forces

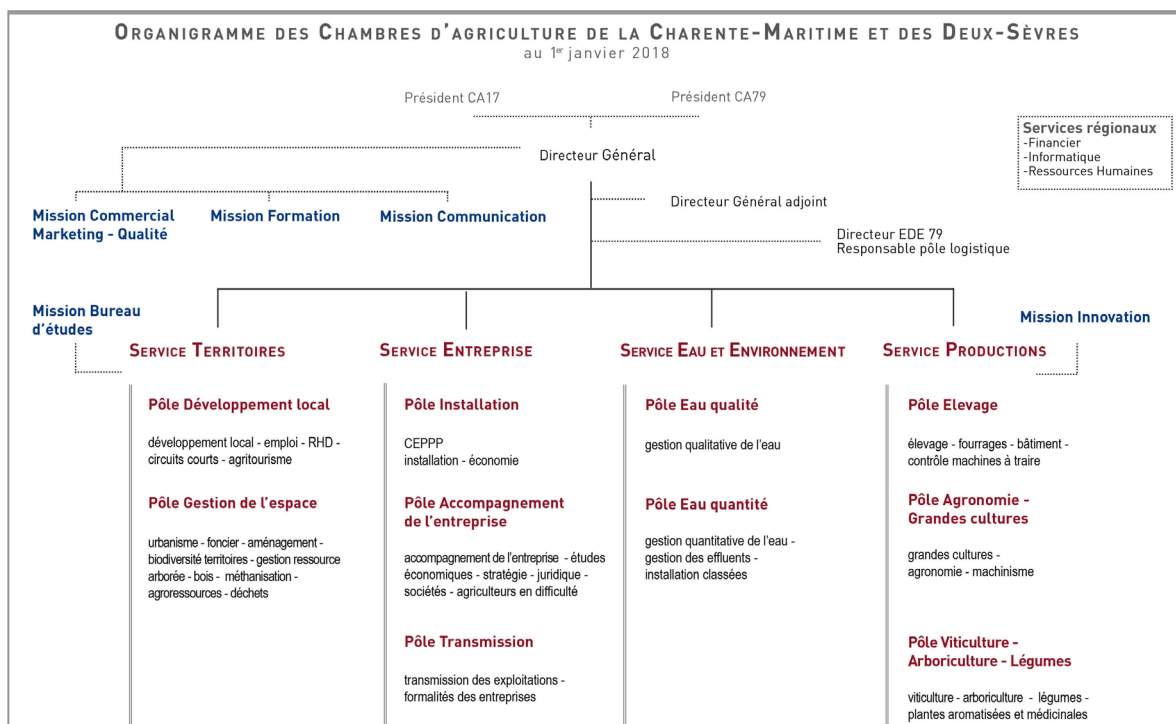
Le processus de rapprochement des services chambre d'agriculture aboutit à la finalisation de l'organisation commune de services au sein d'une entité unique opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2018.

Cet acte fort permet aux chambres de maintenir la qualité de leurs services et d'en apporter de nouveaux en conjuguant les compétences complémentaires des deux chambres au sein d'une équipe de 180 salariés.

La proximité des cadres politiques des deux institutions, qui restent indépendantes, facilite la mise en œuvre des actions sur le terrain.

Plusieurs chantiers d'harmonisation sont en cours pour faciliter la fluidité de la circulation de l'information, la rapidité de la demande d'un client sur un territoire d'intervention plus large.

L'organisation est basée sur une logique de services thématiques (production, environnement, territoire, et entreprise) et de missions transversales qui apportent leurs compétences aux services (cabinet, communication, commercial, bureau d'études, innovation et formation).



Un concert de textes de loi

Dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation, le **projet de Loi ÉGALim**, qui vise à établir des relations commerciales équilibrées dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, demande aux Chambres d'agriculture d'être plus impliquées dans la réduction de la dépendance de l'agriculture aux produits phytosanitaires, avec une volonté de l'Etat de séparer les activités de vente de produits des activités de conseil.

La **Loi ESSOC** (pour un Etat au Service d'une **SO**ciété de **Co**nfiance) concerne, d'une part, le projet expérimental de régionalisation des chambres d'agriculture mis en place dans le grand ouest avec maintien des structures politiques départementales pour assurer l'ancrage territorial, et d'autre part, une nouvelle mission qui serait dévolue aux chambres d'agriculture quant à l'information des agriculteurs sur l'évolution de la réglementation. La Chambre d'agriculture remplira sa mission tout en s'assurant qu'elle ne se substitue pas aux services de l'Etat étant dans ses fondamentaux au service des agriculteurs et de l'agriculture.



Accompagnement des agriculteurs

Elevage - Publications

● Eleveurs à la recherche de solutions protéiques

Depuis 2014, avec le renchérissement du coût de la matière azotée, les éleveurs explorent de nouvelles voies pour avoir des protéines dans la ration des animaux.

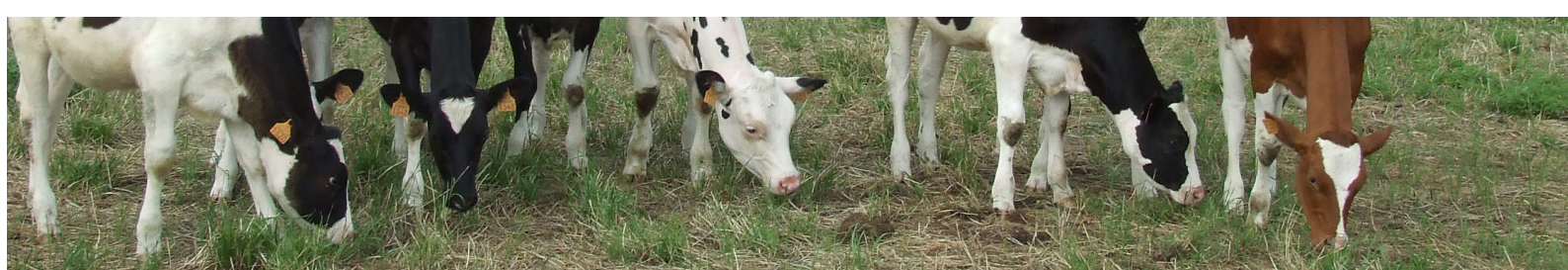
Le méteil peut être une alternative pour améliorer l'autonomie en protéines. Le mélange de plusieurs espèces permet une meilleure résistance aux maladies et une adaptation aux conditions météorologiques de l'année. Le méteil est un mélange de céréales (triticale, blé, orge, avoine), de protéagineux (pois fourrager, pois protéagineux, féverole) et d'une légumineuse (vesce). Ce mélange est récolté en ensilage ou en grain selon les besoins du troupeau.

La Chambre d'agriculture a souhaité accompagner les éleveurs dans leur réflexion. C'est ainsi que depuis 2016, **5 plateformes d'essais ont été mises en place** chez des éleveurs à Surgères, Boismé, Melleran,

la Forêt sur Sèvre et sur la ferme du Lycée agricole de Bressuire. Ces expérimentations ont servi de support lors de journées techniques fréquentées par **plus de 200 participants** (agriculteurs, scolaires, techniciens).



Ces actions de recherche/développement ont été permises entre autres grâce aux **partenariats avec les syndicats d'eau (EPTB de la sèvre nantaise, syndicat des eaux de la boutone), les agences de l'eau, la FDCUMA, les agriculteurs et le lycée des Sicaudières.**



● Journée partenaires, point d'actualité et avenir de la filière lait

La réunion annuelle avec les partenaires de la filière lait a réuni cette année **une quarantaine de participants** (laiteries, contrôle laitiers, centre de gestion, banque, fournisseurs d'aliments, agro fournisseurs). Au programme en 2018 : l'habituel point sur les marchés laitiers et les résultats économiques des exploitations laitières présentés par les conseillers de la Chambre et de l'institut de l'élevage.

Cette année a été l'occasion de faire un focus sur la valorisation des produits laitiers ; la maîtrise des charges étant certes indispensable,

mais l'apport de la valeur ajoutée aux produits laitiers étant une voie complémentaire nécessaire pour améliorer le revenu des exploitations.

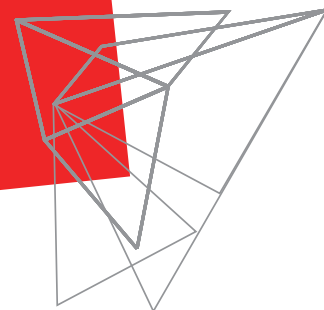
Ce tour d'horizon des recherches de valeur ajoutée a été abordé par **les laiteries** présentes sur le territoire (Terra lacta, Savencia, Agrial, CLS, Pamplie, Biolait). L'intervention du responsable du centre Leclerc à Niort a permis de recueillir la vision de la grande distribution sur la commercialisation des produits laitiers ainsi que leur relation avec l'amont.

● Publications d'informations techniques

Les conseillers élevage de la Chambre d'agriculture publient des conseils aux éleveurs avec «Elevage Info» (40 rubriques par an) et «Herb'Info» (10 rubriques par an de mars à juillet), dans le journal hebdomadaire agricole du département Agri79.

Accompagnement des agriculteurs

Porteurs de projet - Prêts d'Honneur Agricoles - Don agricole
et Prêt participatif - Point Accueil Transmission - RESA - PAC



● Porteurs de projet d'installation et jeunes agriculteurs

En 2018, la Chambre d'agriculture a été une nouvelle fois labélisée pour 3 ans CEPPP (Centre d'Elaboration des Plans de Professionnalisation Personnalisés), et pour l'organisation des « stages 21 heures ».

Ces labélisations récompensent tout le travail réalisé au quotidien pour élaborer les PPP avec l'aide des conseillers projets et compétences, en partenariat avec **le CFPPA des Sicaudières, le CFPPA de Melle, Agrobio Deux-Sèvres, le CIVAM, l'ARDEAR.**



Pour les candidats, il s'agit, de compléter si besoin, l'acquisition de connaissances et de compétences, de prendre de la distance par rapport au projet en le confrontant à d'autres réalités

professionnelles, d'appréhender de manière concrète le projet, et en intégrant la viabilité économique du projet.

Dans le cadre du Dispositif régional d'Accompagnement à l'Installation-Transmission en Agriculture (AITA), la Chambre d'agriculture a été sélectionnée en 2018, comme organisme de conseil en charge des **diagnostics** et des **études économiques** à destination des candidats à l'installation en agriculture ainsi que des **suivis technico-économiques** après installation à destination des Nouveaux Installés en agriculture.

Cette reconnaissance de compétences permet de faire bénéficier aux porteurs de projets et aux jeunes installés d'une aide financière de **Région Nouvelle-Aquitaine** pour un accompagnement en amont de l'installation et post-installation afin de renforcer la pérennité des nouvelles installations. Cet accompagnement donne à chaque candidat la possibilité de se préparer au mieux à l'installation en agriculture et de pérenniser celle-ci.

● Prêts d'Honneur Agricoles



En 2017, la Chambre d'agriculture a développé ses partenariats pour offrir de nouvelles opportunités de financements aux porteurs de projet, notamment avec **Initiatives Deux-Sèvres**, pour proposer des Prêts d'Honneur Agricoles.

Initialement, mis en place dans le cadre du schéma global de l'installation en agriculture sur le territoire aquitain, le **prêt d'honneur Initiative Agri Nouvelle-Aquitaine** est maintenant accessible aux porteurs de projets deux-sévriens.

Il a pour finalité de faciliter l'installation des candidats non éligibles à la Dotation Jeunes Agriculteurs, soit par la reprise, soit par la création d'activité dans le secteur agricole.

Ce prêt d'honneur doit augmenter les fonds propres et faciliter l'accès au prêt bancaire.

Ce fonds a pour objectif :

- d'attribuer un prêt d'honneur à 0 %,
- pour un montant de 5 000 à 20 000 €,
- sur une durée de 2 à 5 ans,
- avec une possibilité de différer de 3 à 9 mois pour le déblocage du prêt.



Chiffre-clé :

En 2017, **83 prêts** sont accordés sur 88 dossiers présentés **au niveau régional.**

● Don agricole et Prêt participatif **MIIMOSA**

La Chambre d'agriculture a signé une convention avec **MiiMOSA** : la 1^{ère} plateforme de financement participatif au service des acteurs de l'agriculture et de l'alimentation. Elle permet à un porteur de projet de créer ou développer son activité en faisant appel à une large communauté de personnes.

2 offres sont proposées :

- **le don avec contrepartie** : le porteur de projet se fait financer par le grand public sous forme de dons. Collecte entre 1 000 et 70 000 €.
- **le prêt participatif** : le porteur de projet emprunte rapidement et simplement auprès de citoyens engagés. Collecte entre 15 000 et 200 000 €.



Publication Facebook MiiMosa juin 2018



● PAI + PAIT = PAIT, pour une ambition : le renouvellement des générations

PAIT S'installer et transmettre en agriculture

La Chambre d'agriculture est agréée PAIT (Point Accueil Installation-Transmission) depuis le 1^{er} janvier 2018.

Elle a délégué à l'association départementale PAI (Point Accueil Installation) portée par les Jeunes Agriculteurs, l'animation de la partie Installation.

Elle assure en partenariat avec la MSA, l'animation du Point Accueil Transmission.

Ces deux points d'accueil sont les pivots de l'installation et de la transmission. Partant d'un entretien individuel et gratuit, il est proposé à chaque public un parcours personnalisé et un accompagnement adapté.

Quelles sont les missions du PAIT ?

- Vous **RENSEIGNER** sur tous les aspects liés à la création d'activité, ou à la cessation d'activité (transmission et retraite).
- Vous **AIDER** à définir un calendrier pour un projet d'installation, ou un projet de transmission et d'arrêt d'activité.
- Vous **INFORMER** sur les différents dispositifs d'aides.
- Vous **ORIENTER** vers les différents partenaires et personnes ressources.



Jean-Marc Renaudeau, Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres, et Grégoire Augeron, Président de la MSA Poitou

● Soutien aux agriculteurs fragilisés



La Chambre d'Agriculture et le Réseau d'Ecoute et de Solidarité en Agriculture (RESA) associent leurs compétences pour apporter un soutien technique et humain aux exploitants qui traversent une mauvaise passe, qu'elle soit d'origine accidentelle, conjoncturelle ou structurelle.

De même, dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental, un accompagnement est assuré auprès des non-salariés agricoles bénéficiaires du RSA.

Enfin, des conseillers experts assurent la fonction de conciliateurs auprès du Tribunal de Grande Instance de Niort.

L'accent est mis sur la réalisation de diagnostics, de suivis individualisés et adaptés à chaque situation.

Environ **250 exploitations** sont suivies annuellement mais ce chiffre fluctue sensiblement en fonction de la conjoncture économique et des événements climatiques.

Discretion

Confidentialité

Concertation

● PAC

Face aux nombreuses évolutions et aux enjeux de la PAC dans sa programmation 2014-2020, la Chambre d'agriculture a formé une équipe de conseillers, qui a été renforcée par des techniciens vacataires.

La 1^{ère} étape a consisté en 2014 et 2015 à aller au-devant des agriculteurs lors de réunions d'information conjointes avec les services de la DDT puis de proposer des rendez-vous individuels pour simuler les conséquences financières de la réforme sur les exploitations.

Parallèlement et pour assimiler l'obligation de réaliser sa déclaration par internet sur TéléPAC, la Chambre d'agriculture a développé une gamme de formations et de conseils individuels ou collectifs ciblés, utilisant pour une part le logiciel Mesp@rcelles.

Cela permet d'accompagner en moyenne **500 exploitations** par an dans leur télé-déclaration avec un **taux de fidélité de plus de 90 %**, qui témoigne à la fois du sérieux de nos conseils et du besoin de réassurance administrative et réglementaire des agriculteurs.



Chiffres-clés bilan PAC 2018 :

- 451 entreprises accompagnées dont :
 - 65 dans le cadre des formations Télépac
 - 117 dans le cadre de Mes P@rcelles

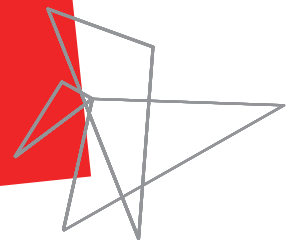
Expertise

Sécurité

Confidentialité

Rapidité

Conseil



● Dans les territoires à enjeu eau potable

Préserver la qualité de l'eau potable est un enjeu fort sur le département des Deux-Sèvres. La Chambre d'agriculture accompagne les syndicats d'eau potable pour protéger la ressource et prévenir les risques de pollutions.

Dans le cadre de ces projets, la Chambre d'agriculture travaille au développement et à la promotion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ainsi qu'à l'amélioration des connaissances concernant l'impact des pratiques agricoles sur la qualité de l'eau.

La Chambre d'agriculture met en place de nombreux essais, des journées techniques et des formations, à destination de tous les agriculteurs des territoires concernés, afin de mettre en avant les pratiques les moins impactantes vis-à-vis du lessivage des nitrates et l'utilisation des produits phytosanitaires,

Parmi les actions déployées, l'action ELLIAS (Evaluer et Limiter la Lixiviation d'azote des AgroSystèmes vers les eaux) concerne l'amélioration de la connaissance sur les transferts d'azote et la caractérisation de la pollution pour un ciblage des recommandations.

Cette action est mise en œuvre depuis plusieurs années sur le bassin de la Sèvre Niortaise amont avec le Syndicat 4B sur la Boutonne amont, la Chancelée et la Corbelière avec le SERTAD. L'objectif est de maintenir dans ces territoires une agriculture économiquement viable et respectueuse de l'environnement.

Chiffres-clés :

- **11 bassins d'alimentation d'eau potable** sur lesquels la Chambre d'agriculture 79 a des actions.
- Un réseau de **200 parcelles suivies sur l'aspect lessivage d'azote** et **43 agriculteurs** dans le cadre du programme Ellias.



● Gestion de l'eau : au cœur des projets de territoire

Les principaux bassins hydrologiques des Deux-Sèvres ont vu au fil des années, la disponibilité en eau diminuer en période estivale, et ce, malgré les efforts des agriculteurs pour améliorer la gestion de l'irrigation.

Pour chaque secteur, des volumes prélevables définis par l'Etat, doivent permettre de garantir tous les usages de l'eau mais pour l'agriculture c'est un nouveau défi à relever auquel s'ajoute celui du changement climatique.

Le stockage de l'eau l'hiver pour une utilisation estivale est une des solutions portée par la **Coopérative de l'eau des Deux-Sèvres**, car c'est une solution compatible avec une gestion durable de la ressource en eau.

Depuis 2012, la Chambre d'agriculture anime des contrats de territoires de gestion quantitative de l'eau.

Les bassins de la Sèvre Niortaise Marais Poitevin, de la Boutonne, du Thouet, sont concernés par des projets de territoire, ainsi que les bassins limitrophes du Clain et de l'Aume Couture

Afin de pérenniser une agriculture dynamique et performante, la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres a accepté d'être organisme unique de gestion déléguée : répartition de l'eau à partir d'une autorisation unique de prélèvement et protocole de gestion.

Chiffres-clés :

- **590 irrigants** dans les 3 projets de territoire.
- **47 millions de m³ autorisés chaque année.**
- **1 exploitation irrigante en moyenne** = composée de **2,6 exploitants**, génère **6 emplois**, utilise **66 000m³** en moyenne, irrigue **30 à 35 ha**, **50 % d'entre elles** ont un atelier **élevage.**



Machinisme agricole, binage & informations aux agriculteurs



Mis en place depuis 1996, le **partenariat de la Chambre d'agriculture des Deux Sèvres et de la Fédération départementale des CUMA** coordonne les actions de références en machinisme agricole des deux organismes.

Cette journée a en effet rassemblé **plus de 600 participants** et a permis de présenter une vaste gamme de matériels : herse étrille, roto étrille, houe rotative, bineuse à dents, à étoiles, à terrage forcé et système de guidage (GPS, caméra etc). C'est aussi une large vitrine de présentation pour les agriculteurs pratiquant ou ayant un projet d'agriculture biologique.



Parmi de nombreux travaux, la mise en place de la **caravane de démonstration de matériels de binage en 2014 est une réussite.**

Le développement de l'Agriculture biologique : l'exemple du Mois de la bio

Le Mois de la bio est un événement professionnel organisé conjointement par les **Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, Interbio Nouvelle-Aquitaine et la Fédération régionale de l'agriculture biologique en partenariat avec les acteurs des filières.**

C'est l'occasion de découvrir l'agriculture biologique sous les angles technique, économique, réglementaire et humain.

Ces journées sont organisées à l'automne en Nouvelle-Aquitaine avec notamment une dizaine de rendez-vous, toutes filières confondues,

sur les départements de Charente-Maritime et Deux-Sèvres : journées techniques ou filières, présentation de résultats d'expérimentation et de recherches avec visites d'exploitation, formations.

En 2017, 558 participants « professionnels » se sont rendus sur les 40 événements en Nouvelle-Aquitaine, hors des journées de formation (c'était 312 en 2016 sur 4 départements) ; auxquels s'ajoutent 759 participants issus des établissements de formation. Ce sont donc **plus de 1 300 personnes qui se sont mobilisées** sur cette édition.



Chiffres-clé en agronomie et grandes cultures 2017 :

- 120 adhérents de groupe.
- 1 groupe Techniques Culturelles Simplifiées.
- 4 réseaux DEPHY (Démonstration Expérimentation Production de références sur les systèmes économes en PHYtosanitaires.
- 3 groupes Bio (suivis post-installation sur les bassins versants).
- 65 bulletins Cultur'info.
- 450 conseils fertilisation.
- 308 abonnés Mesp@rcelles.
- 300 contrôles pulvérisateur.
- 100 diagnostics tracteur.

Publications d'informations techniques



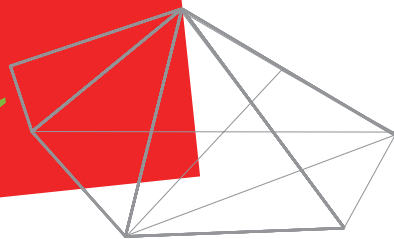
La Chambre d'agriculture diffuse ses conseils de saison et valorise les informations issues des travaux d'expérimentation et de suivis de réseaux de parcelles ou de fermes de référence au travers de différentes publications, par les avertissements irrigation « **Irrig'Info** » toutes les semaines. Ces publications sont accessibles gratuitement à l'ensemble des agriculteurs sur le site de la Chambre d'agriculture dans la rubrique Techniques/Innovations - Gestion de l'eau, et envoyés par mail à **plus de 300 abonnés.**



Le **Bulletin de Santé du Végétal (BSV)** représente une mission déléguée par l'état. Il valorise le travail d'observation réalisé dans le cadre du dispositif de Surveillance Biologique du Territoire (SBT).

Ce travail est réalisé, en partenariat, par les Chambres d'agriculture, **les instituts techniques, la FREDON et l'ACPEL** : des réseaux d'observation font l'objet de suivis réguliers et permettent de suivre et de repérer des problèmes de maladies pour donner l'alerte. Ce dispositif ne propose pas de prescriptions mais est à la base de toute préconisation faite par les divers organismes en charge de conseil.

Au service des territoires



Urbanisme - Projet Alimentaire Territorial
- Transition énergétique - Zones Défavorisées Simples

Urbanisme & territoire

Depuis 6 ans, la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres affirme son engagement en matière de lutte contre l'artificialisation des sols, premier outil de l'activité agricole, et s'affiche comme un **partenaire incontournable des collectivités**, dès la réalisation des phases de diagnostics.

Depuis 2014, les services instructeurs des collectivités consultent la Chambre d'agriculture sur les demandes de certificat d'urbanisme et de permis de construire. **Plus d'une centaine d'avis ont été délivrés**. De même, la CDPENAF examine en moyenne **130 dossiers par an**.

La mobilisation des élu(e)s de la Chambre d'agriculture s'est accrue en matière de planification territoriale tout au long de la réalisation des documents d'urbanisme.

Cette concertation mérite que la Charte Agriculture, Urbanisme et Territoires datant de 2009 soit réactualisée, pour renforcer les modalités de gestion raisonnée et économe de l'espace.



Chiffres-clés 2017 :

- 58 certificats d'urbanisme.
- 78 permis de construire.
- 2/3 des diagnostics agricoles des PLUi sont réalisés par la Chambre d'agriculture.



Le Projet Alimentaire Territorial

Le territoire deux-sévrien s'appuie sur des filières organisées permettant d'offrir une grande diversité de productions agricoles.

La Chambre d'agriculture est l'interlocuteur privilégié des producteurs deux-sévriens, quels que soient leurs modes de commercialisation. Forte de cette connaissance et de son expérience de terrain, elle a engagé, **en partenariat avec le Conseil Départemental**, une réflexion sur la mise en œuvre d'un Projet Alimentaire Territorial à l'échelle du département.

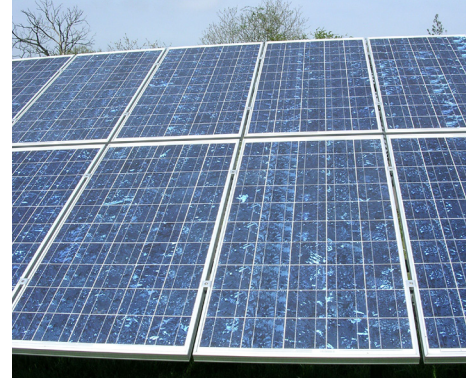
Inscrits dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (LAAF, Art 39) les Projets Alimentaires Territoriaux visent à promouvoir l'ancrage territorial des productions en s'appuyant sur une démarche de concertation auprès de l'ensemble des acteurs d'un territoire.

L'objectif est, à l'échelle du département, de tendre vers une organisation de l'offre en produits locaux qui permette l'accès à une alimentation locale et de qualité pour tous (tous âges, toutes classes sociales, achats en circuits courts ou longs).



Chiffres-clés :

- **85 % des producteurs** pratiquant la vente directe identifiés.
- Un territoire offrant la **totalité des produits alimentaires** des zones tempérées.
- **12 filières alimentaires** organisées : bovin lait et viande, ovin viande, lapin, caprin lait, volailles, porc, pigeon, pain-céréales, melon et pomme).



● Transition énergétique & territoire

L'agriculture, comme toute activité, est émettrice de gaz à effet de serre, mais a aussi la capacité à produire des énergies renouvelables et stocker le carbone, ce qui en fait un **acteur majeur de la transition énergétique**.

Pour réaffirmer le rôle des agriculteurs dans cette transition, la Chambre d'agriculture participe activement aux échanges avec les collectivités.

Les actions s'orientent au tour des 3 axes :

- Meilleure compréhension par les élus locaux des enjeux agricoles et meilleure communication des collectivités envers les citoyens des actions déjà entreprises par les agriculteurs de leur territoire.
- Planification d'actions alliant rentabilité économique et transition énergétique : bancs d'essai moteur, meilleure valorisation des fourrages, implantation de couverts végétaux, bâtiments photovoltaïques...
- Réflexion sur des projets plus ambitieux : Création d'unité de méthanisation agricole, adaptation des pratiques agricoles au réchauffement climatique, stockage de carbone dans les sols...



En Deux-Sèvres, de nombreux territoires ont déjà lancé leurs travaux autour de cette transition énergétique : Communauté d'Agglomération du Niortais, Communauté de communes Mellois en Poitou, Communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, Communauté de communes Haut Val de Sèvre, Communauté de communes du Thouarsais...

Par exemple, en septembre 2016, **une convention a été signée entre la Chambre d'agriculture, le CIVAM du Haut Bocage et la Communauté de communes du Thouarsais** pour la mise en œuvre du programme AGRIPOST.

En effet, la Communauté de Communes est engagée dans la démarche TEPOS (Territoire à Energie Positive) et souhaite faciliter la réduction des consommations d'énergie et émission des gaz à effet de serre du secteur agricole de son territoire.



Chiffres-clés :

Depuis début 2017, la Chambre d'agriculture a réalisé :

- **5 diagnostics DIATERRE.**
- **plus de quarante bancs d'essais tracteurs** avec formation à l'éco-conduite pour certains.
- **4 journées d'informations** sur les pratiques et investissements efficaces en matière de réduction des consommations d'énergie et d'émission de GES, ainsi qu'en production d'énergie renouvelable.

● Révision des Zones Défavorisées Simples : défendre le bon sens

Depuis 2016, le dossier des Zones Défavorisées Simples a fait l'objet de nombreux travaux au sein de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres.

Malgré des propositions de critères objectifs et pertinents, la révision décidée en 2018 s'est avérée très défavorable au département, qui se trouve, de loin, être le grand perdant sur le plan national.

Cette perte impacte directement plus de 1 000 exploitations sur l'ensemble des filières, dont un nombre important de jeunes installés.

Face à cette situation, **les élu(e)s de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres ont mobilisé différents partenaires et acteurs locaux (Région Nouvelle-Aquitaine, centres de gestion, opérateurs de filières...) pour pouvoir assurer un appui, dès cet été 2018, aux agriculteurs sortants.**

Des groupes de travail sont constitués pour construire des solutions permettant, à terme, de retrouver un revenu et plus globalement de gagner en résilience face à la baisse des aides financières.

Pour ce faire, toutes les pistes sont sur la table : diversification, offre de services, filières plus « haut de gamme », réduction des charges, etc.

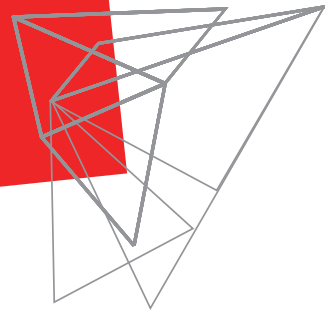


Chiffres-clés et dates-clés :

- 1976 : mise en place des zones défavorisées.
- 2018 : la révision qui s'applique à partir de 2019 porte sur la sortie de 165 communes sur les 300 communes du département.
- 2016 : 1022 exploitations deux-sévriennes ont perçu l'ICHN, liée à ces zonages ; montant total perçu : 8,2 millions d'euros.
- De 2014 à 2017 : 152 exploitants ont eu une majoration de DJA de l'ordre de 2750 € par dossier.

Communication

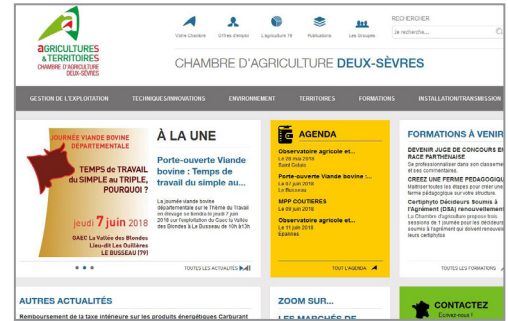
Site internet - Réseaux sociaux - Anniversaire 90 ans
- Marques nationales auxquelles votre Chambre d'agriculture adhère



• Bienvenue sur le ^{nouveau} site internet

Le site internet a fait peau neuve en mars 2018 : adaptable sur smartphone, tablette ou ordinateur pour vous offrir une lecture agréable.
Re-découvrez votre information agricole et les services de la Chambre d'agriculture.

et bientôt un extranet, dédié à chaque agriculteur en fonction de ses choix.



• Likez, Retweetez, Visionnez !

La Chambre d'agriculture a développé ses publications sur les réseaux et media sociaux depuis 2013.

Venez partager et commentez nos publications sur

- Facebook <https://www.facebook.com/chambreagriculture79>
- Twitter [@chambagri79](https://twitter.com/chambagri79)

Abonnez-vous pour voir les vidéos réalisées sur

- You tube [chaîne Chambre d'agriculture 79](#)



• A la rencontre des savoir-faire deux-sévriens au Salon de l'Agriculture

Depuis 2016, une **délégation commune** composée de conseillers(ères) départementaux, d' élu(e)s de la Chambre d'agriculture, mais également d' élu(e)s de la Chambre de métiers et de l'artisanat, de la Chambre de commerce et d'industrie et des Communautés de communes, va à la rencontre des professionnels de l'agriculture et des savoir-faire deux-sévriens au **SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE**.

Filière équine, bovine, ovine, caprine, Odysée du Végétal mais aussi producteurs exposants accueille la délégation. Une **vingtaine d'élevages**, toutes espèces et races confondues, représentent le département.

Point d'orgue de cette journée deux-sévrienne :
LE CONCOURS DE LA RACE PARTHENAISE.



Concours de la Race Parthenaise 2018

• Excellence de l'Agriculture deux-sévrienne

LE CONCOURS GENERAL AGRICOLE est organisé au Salon de l'Agriculture depuis 1964 (date du 1^{er} Salon de l'Agriculture).

La Chambre d'agriculture met à l'honneur chaque année les lauréats et les participants au CGA, jusqu'en 2015 lors des sessions de la Chambre d'agriculture.

Depuis 2016, elle les met à l'honneur sous une formule différente par rapport aux années passées. La Chambre d'agriculture organise ainsi un moment fort de communication, réalisé **en partenariat avec Groupama, le Crédit Agricole, et le Conseil Départemental**, en conviant les lauréats et les participants au Concours Général Agricole autour d'une mise à l'honneur personnalisée, suivie d'un cocktail.



Mise à l'honneur des lauréats 2017



La marque POITOU est née en 2017 de la réflexion des acteurs de la Vienne et des Deux-Sèvres qui souhaitent révéler le territoire à travers l'excellence de ses produits, la force de ses initiatives, la richesse de son patrimoine touristique. La Chambre d'agriculture, la Chambre de métiers et de l'artisanat, la Chambre de commerce et d'industrie, les Associations des Maires et les Agences Touristiques des deux Départements en seront les partenaires fondateurs.



90 ans de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres

En 2017, la Chambre d'agriculture a communiqué en vidéos sur ses 90 ans d'existence...

La Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres a souhaité mettre en avant quelques dates et actions-clés qui ont apporté du sens pour le monde économique et agricole depuis sa création en 1927.

Le développement de l'agriculture a été en effet le souci majeur de l'institution chambre depuis 90 ans.

9 épisodes à découvrir sur le site internet, Facebook, Twitter et YouTube.



Marques nationales au service des agriculteurs et des territoires

La Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres propose des labels et des produits de marque nationale, au service des entreprises et des territoires :

- marques pour les services, les conseils, les formations
- outils de gestion de l'exploitation
- marques de développement du tourisme rural et des circuits de proximité

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS
PROagri

Depuis 2015, Proagri est le socle national des prestations auprès des agriculteurs. Le déploiement a démarré pour l'installation et se poursuit sur l'ensemble des services, conseils et formations.

Mes parcelles
De la sécurité à la performance

Ce logiciel internet intègre la cartographie issue de la PAC et permet la saisie unique des enregistrements de fertilisation et phytosanitaire, la gestion des stocks, les calculs de coûts et de marges. Il s'adapte avec Mesp@rnelles Touch sur mobiles et tablettes.

Mes marchés
Bien conseillé pour bien décider

Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs dans la stratégie de vente et achat en grandes cultures. C'est la solution pour sécuriser les prix de vos futures récoltes.

Mes droniimages

Les Chambres d'agriculture accompagnent les agriculteurs sur la préconisation de fertilisation azotée sur blé et colza. L'utilisation de drones équipés de capteurs permet de suivre l'évolution de l'état végétatif des cultures.

TERRALTO
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

Les Chambres d'agriculture mettent au service des collectivités et des territoires leur connaissance pointue des politiques publiques, des pratiques agricoles et de la réglementation. Elles ont la capacité à mobiliser durablement les acteurs locaux, pour trouver des solutions sur-mesure et partagées.



Marque portée par le réseau des Chambres d'agriculture, Bienvenue à la ferme est créée par et pour les agriculteurs. Elle a su évoluer pour répondre à leurs attentes ainsi qu'à celles des consommateurs. Les Chambres d'agriculture accompagnent le développement de produits fermiers et de vente directe à la ferme.

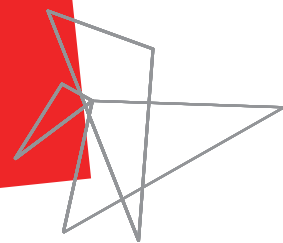
Marchés des Producteurs de Pays

Au service de la convivialité et de la proximité, les Marchés des Producteurs de Pays sont organisés en lien avec les collectivités.

Ils sont réglementés par une charte qui précise que les produits vendus sur le marché proviennent directement des producteurs. Des artisans locaux y participent également.



Des multi-compétences proches de vous,
au service des agriculteurs et des territoires



CHAMBRE D'AGRICULTURE
DEUX-SÈVRES

Siège Social

Chemin des Ruralies
79230 VOULLÉ

Adresse postale

Maison de l'Agriculture - CS 80004
79231 PRAHECQ cedex

Antenne de Bressuire

65 boulevard de Nantes - CS 80015
79301 BRESSUIRE cedex

Antenne de Melle

Route de la Roche
79500 MELLE

Antenne de Parthenay

11 avenue de Verdun - CS 90008
79201 PARTHENAY cedex

Antenne de Thouars

4 boulevard Alfred de Vigny
79100 THOUARS

CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME

Siège Social

2 avenue de Fétilly - CS 85074
17074 LA ROCHELLE cedex 9

Antenne de Jonzac

9 boulevard René Gautret
17500 JONZAC

Antenne de Saintes

3 boulevard de Vladimir
17100 SAINTES

Antenne de Saint-Jean-d'Angély

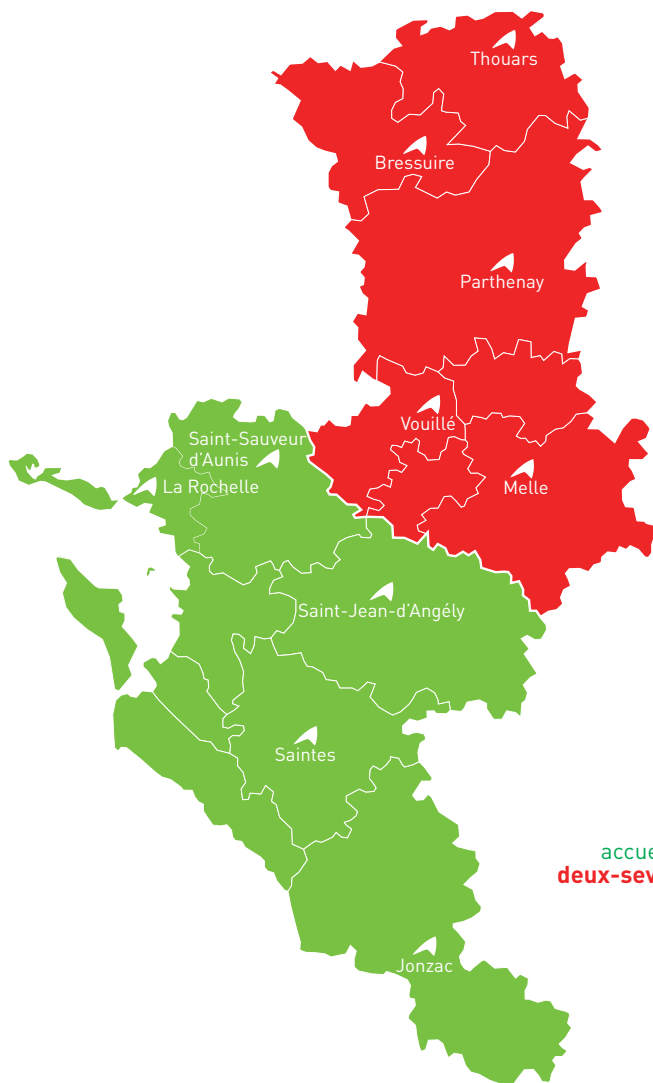
12 boulevard Lair
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

Antenne de Saint-Sauveur-d'Aunis

3 rue du 26 septembre 1944
17540 SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS

Tél. : 05 46 50 45 00

accueil@charente-maritime.chambagri.fr
charente-maritime.chambre-agriculture.fr



Tél. : 05 49 77 15 15

accueil@deux-sevres.chambagri.fr
deux-sevres.chambre-agriculture.fr

Suivez la Chambre d'agriculture sur



www.deux-sevres.chambre-agriculture.fr

Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres

tél. 05 49 77 15 15

accueil@deux-sevres.chambagri.fr

